

# Formulaire de candidature

## PRIX LEADER DES REGIONS 2014-2022

<b>Nom du projet</b>	LEADER Tour
<b>Nom du Porteur de projet</b>	GAL du Pays de Saint-Omer, du Pays du Calais, de la Lys Romane et du Pays Boulonnais
<b>Structure Juridique du Porteur de projet</b>	Syndicat Mixte Lys Audomarois, Syndicat Mixte du Pays du Calais, Communauté d'Agglomération de Béthune – Bruay, Artois Lys Romane et Communauté de Communes de Desvres-Samer
<b>Nom du GAL</b>	GAL du Pays de Saint-Omer, du Pays du Calais, de la Lys Romane et du Pays Boulonnais
<b>Région</b>	Région Hauts-de-France

## ELEMENTS BUDGETAIRES

<b>Montant total du projet</b>	59 364,77 € HT
<b>Montant FEADER</b>	41 541,33 €
<b>Nom des cofinanceurs</b>	

## INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (200 mots maximum)

L'ouverture d'une supérette associative à Ecques, l'extension du camping municipal d'Equihen-Plage, la production d'une boisson à base de kefir près d'Aire-sur-la-Lys, la modernisation d'une imprimerie à Audruicq ... Le point commun de tous ces projets ? Ils ont tous bénéficié d'une subvention LEADER.

Le LEADER Tour a pour vocation un véritable partage d'expérience entre les GAL du Pays de Saint-Omer, du Pays Boulonnais, de la Lys Romane et du Pays du Calais. Car une bonne idée n'est pas exclusive à un territoire et peut profiter à d'autres.

Cet événement se traduit par quatre rencontres thématiques sur les différents territoires, pour découvrir, échanger et partager autour du programme LEADER.

La 1<sup>ère</sup> de ces rencontres a eu lieu le 30 août dernier, au château d'Hardelot autour du thème du développement économique.

# Formulaire de candidature

## PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (500 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

### Contexte :

La programmation LEADER 2014-2022 prévoit la mise en œuvre de projets de coopération, avec une enveloppe financière dédiée (Sous-mesure 19.3).

L'année 2022 marque la fin de la programmation actuelle et la préparation des candidatures pour la période 2023-2027.

Les GAL du GAL du Pays de Saint-Omer, du Pays Boulonnais, de la Lys Romane et du Pays du Calaisais avaient une volonté commune : travailler ensemble afin de mettre en avant le programme LEADER et les projets qui ont bénéficié de son soutien.

### Objectifs :

- Valoriser le programme LEADER et les projets accompagnés au cours de la programmation,
- Contribuer à l'évaluation de la programmation actuelle et nourrir les réflexions pour la prochaine candidature (identifier des pistes de coopération concrète entre les territoires),
- Découvrir d'autres initiatives sur d'autres territoires,
- Montée en compétences des techniciens et élus,
- Favoriser les échanges et renforcer les liens entre membres du comité de programmation et partenaires.

**Descriptif :**

Le projet consiste en l'organisation d'un « LEADER Tour », qui se traduit par 4 rencontres thématiques, sur le territoire de chacun des GAL :

- La journée « développement économique » : le 30 août 2022 sur le territoire du Pays Boulonnais,
- La journée « tourisme » : organisée par le GAL du Pays de Saint-Omer, le 11 octobre 2022,
- La journée « énergie / environnement » : animée le 20 octobre 2022 par le GAL de la Lys Romane,
- La journée « alimentation durable » : sur le territoire du Pays du Calais, le 30 novembre 2022.

Ces journées rencontres sont à destination des membres des comités de programmation, des élus et techniciens des structures partenaires et des porteurs de projets.

Une journée-type s'organise autour de visites de projets, de témoignages de porteurs de projets, de tables rondes thématiques et d'un cocktail dînatoire.

LEADER a permis de financer les dépenses de communication, de transport, de location de salle ainsi que les frais de bouche.

# Formulaire de candidature

## LE CARACTERE EMBLEMATIQUE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / emblématique du projet. (300 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Le caractère emblématique du projet réside dans l'association de quatre territoires. Cela a permis de mettre en avant les projets, parler du programme LEADER et de confronter les différentes pratiques de chacun des GAL.

Ce projet démontre la possibilité de coopérer entre territoires LEADER, et contribue à faire découvrir nos territoires. Il a permis la mise en réseau des partenaires, mais également de créer des liens entre les porteurs de projets, les membres des comités de programmation et des élus et techniciens des différentes structures.

Ce projet montre la richesse et les gains générés par les échanges entre les territoires, et plus particulièrement entre les équipes techniques.

# Formulaire de candidature

## PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet ou des liens vers des vidéos ou des supports de communication.

<https://www.leadertour.fr/>

